



- BLÉ : démarrage des observations
- COLZA : risque altise adulte sur la fin - risque puceron présent
- FLASH CAMPAGNOL premier semestre 2018: le réseau de surveillance «campagnols» s'étend en Hauts-de-France

CÉRÉALES

Blé et orge d'hiver :

Les observations démarrent doucement cette semaine à l'instar des semis : 1 parcelle d'orge d'hiver avant semis et 5 parcelles de blé, dont une semée le 30 septembre, sont enregistrées cette semaine sur Vigicultures.

Limaces : afin d'évaluer le risque avant semis, les piégeages démarrent dès l'interculture.

Rappel du protocole dans le BSV 39 de la semaine dernière.

Parmi les observations de cette semaine, 1 parcelle de blé avant semis présente 1 limaces grise/m² dans le Nord Pas de Calais. Continuer la surveillance !

Seuils indicatifs de risque :

- 1 à 20 limaces /m² : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 2 à 50 limaces /m² : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m² : risque élevé.

Ces seuils indicatifs peuvent être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m². Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage (cf BSV 39). Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.



Limace grise sous piège (source : Claude Gazet CA59/62)



Limace grise en précédent colza

Pucerons et cicadelles :

La détection des vols des pucerons et cicadelles se réalise par l'observation sur plaque engluée avant la levée des céréales jusqu'aux grands froids.

Rappel des protocoles dans le BSV 39 de la semaine dernière.

Cicadelles Psammotettix alienus

Cette semaine, aucune capture de cicadelles Psammotettix alienus n'est détectée.

Seuil de nuisibilité : devant l'impossibilité d'identifier Psammotettix alienus sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

Pucerons Rhopalosiphum padi

Les premières captures ont été constatées sur plaque engluée dans l'Oise en faible quantité (4 pucerons piégés).

Ce piégeage est un indicateur d'activité qui permet de dater l'arrivée en parcelle. Le seuil de nuisibilité se définit par observation des plantes comme indiqué ci-dessous.

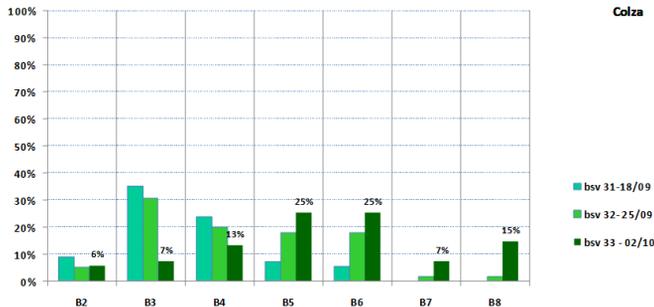
Seuils de nuisibilité :
10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.



Puceron d'automne sur repousse de blé (source : Claude Gazet CA59/62)

Stades : 67 parcelles ont été observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Les colzas sont majoritairement aux stades 5 à 6 feuilles (50% des parcelles à B5-B6). 26% des parcelles sont encore entre les stades 2 et 4 feuilles (B2 à B4). 22 % sont plus avancées avec 7 à 8 feuilles développées (B7 et B8). 87% des parcelles ont dépassé le stade de sensibilité pour les altises et 74% pour les limaces. 78% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les pucerons verts.



colza _stade 5 feuilles (B5) M. Roux-Duparque-CA02

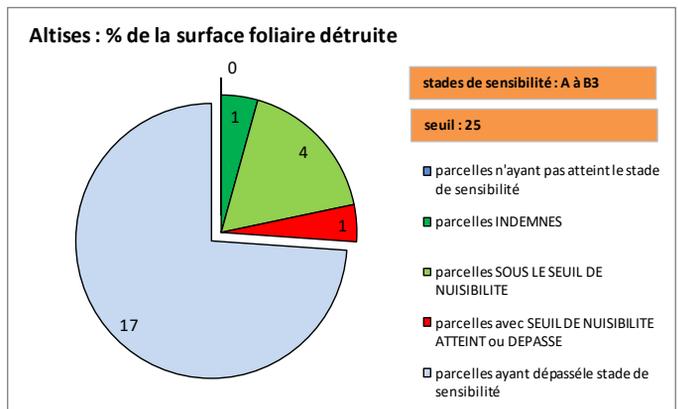
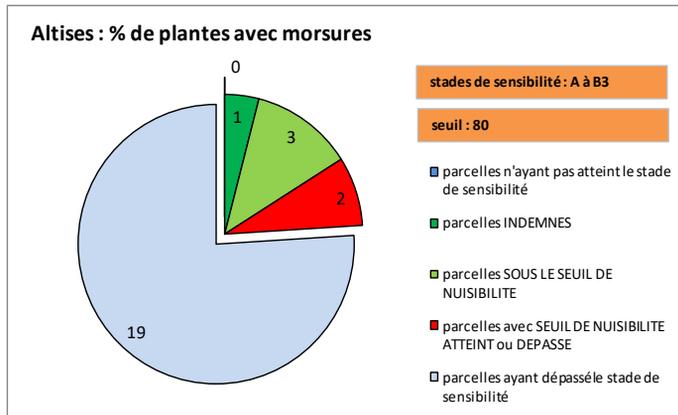
Limaces : risque toujours faible

Evaluation du risque

Le risque reste faible, avec très peu de dégâts repérés sur 4 parcelles. Une seule parcelle du réseau De Sangosse note 3 limaces/m² au stade 2 feuilles.

Altises : risque adulte présent mais faible dû à la progression des stades

Des morsures d'altises ont été observées dans 24 parcelles, dont 6 encore au stade de sensibilité. 5 à 100% de plantes sont touchées, avec une moyenne de 61%. 2 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité (cf. graphe). Les pourcentages de surface foliaire détruite varient de 1 à 40%, avec une moyenne de 11%. Une parcelle dépasse le seuil de 25% (cf. graphe).



Les captures dans les pièges sont toujours importantes. Des grosses altises ont été piégées dans 58 parcelles à raison de 1 à 91 individus, avec une moyenne de 21 individus. Les petites altises sont moins fréquentes : elles sont piégées dans 4 parcelles à raison de 2 à 6 individus par cuvette.

Cette semaine marque le pic de vol des grosses altises. Le ravageur est toujours présent en parcelle, au regard des captures en cuvette et du pourcentage de plantes avec morsures toujours élevé. Toutefois, **le risque ne concerne plus que 13% des parcelles** encore au stade de sensibilité de 3 feuilles. Pour les autres parcelles, le développement des colzas va leur permettre de compenser les surfaces foliaires détruites sur les premières feuilles. Il faut rester vigilant **sur les parcelles qui sont encore au seuil de sensibilité jusqu'au stade 3 feuilles** et qui présentent des difficultés de levée.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du Colza

Les larves d'altises seront à surveiller dans les semaines qui viennent, avant leur migration dans le cœur de la plante. La méthode Berlèse permet de réaliser un comptage du nombre moyen de larves par plante (cf. photo et vidéo).

Informations sur la méthode Berlèse (tutoriel vidéo) : <https://www.youtube.com/watch?v=xilO3j8gyR0&t=1s>

Seuil Altises adultes : 80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite jusqu'au stade 3 feuilles

Seuil larves d'altises : 70% des pieds présentant au moins une galerie de larves (équivalent à environ 2-3 larves par plante) de mi-octobre jusqu'au stade C2.

Il est également le seul à transmettre le virus de la jaunisse du navet (TuYV) : virose la plus fréquente également. L'utilisation de variétés partiellement résistantes à cette virose est le principal levier de lutte.

Sur les parcelles encore au stade sensible (majorité des situations), la présence de pucerons verts est notée dans 16 parcelles (5 la semaine dernière) dont 5 dépassent le seuil de sensibilité (aucune la semaine dernière).

En moyenne 17% des plantes sont atteintes avec des parcelles atteignant 70% de présence.

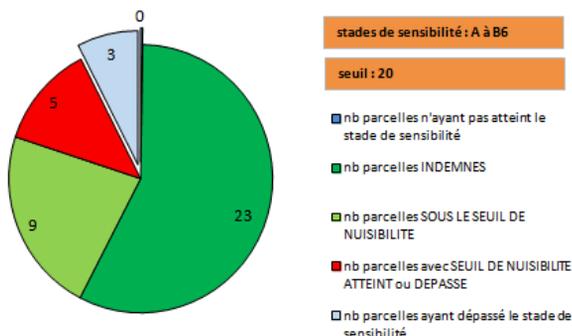
Il faut rester vigilant sur l'ensemble des parcelles n'ayant pas encore dépassé le stade 6 feuilles. Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Seuils pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ)



colza _altises d'hiver– JP Leroy – Groupe Carré

Puceron vert : % de plantes avec présence



colza _ méthode Berlèse _ C Gazet – CA5962



Colonie de pucerons vert
N.Latraye – Terres Inovia



Puceron vert aptère C.Gazet –
Ca5962



Pucerons cendré ailé et aptères – N.Latraye –
Terres Inovia

Pucerons verts : Risque présent

Deux types de pucerons ont été signalés cette semaine. Le **puceron cendré** et le **puceron vert du pêcher**. Pour rappel, le puceron vert est le plus répandu parmi les 3 espèces de pucerons rencontrés sur colza.

Autres ravageurs

Tenthredès de la rave

Des tenthredès de la rave adulte (non nuisible) sont piégées en cuvette dans 4 parcelles. Des larves de tenthredè (nuisibles) ainsi que quelques dégâts sur feuilles sont notés sur 2 parcelles.

Oiseaux

Des dégâts d'oiseaux ont été signalés dans 4 parcelles avec des dégâts parsemés <20%.



dégâts d'oiseaux M.Roux-Duparque CA02

Mineuse

Quelques dégâts de mineuse ont été rapportés.

Teigne des crucifères

La présence de teignes de crucifères a été remontée dans 6 parcelles. Ce ravageur se nourrit de la feuille et laissant seulement l'épiderme supérieur de celle-ci. Attention à ne pas confondre avec les larves d'altises d'hiver.



Teigne des crucifères Caroline Thulliez groupe carre

Maladies

Quelques macules **de phoma** sont signalées dans 7 parcelles. En général, la lutte contre le phoma à ce stade passe par la résistance variétale. Les macules présentes actuellement sont sans conséquence sur le développement du colza.

Du **mildiou** a été signalé sur une parcelle, non dommageable à ce stade (B4) et cette intensité (1%).

De l'**oïdium** a également été signalé sur deux parcelles mais non nuisible à l'automne.

FLASH CAMPAGNOL PREMIER SEMESTRE 2018 : LE RÉSEAU DE SURVEILLANCE « CAMPAGNOLS » S'ÉTEND EN HAUTS-DE-FRANCE



Photographie n°1 : Campagnol des champs en parcelle (Crédit Photo Réseau FREDON Lorraine)



Graphique n°1 : Cartographie remontées campagnols Hauts-de-France (Crédit Photo F.R.E.D.O.N. de Picardie)

Contexte :

A l'issue du Comité Régional d'Epidémiologie du 23 juin 2017, un réseau de surveillance « Campagnol » a été mis en place sur les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme. Son objectif est d'acquies des données sur les nuisibilités des Campagnols et d'apprécier leur dynamique sur le territoire régional en fonction des différents systèmes de culture sur lesquels ils se développent. Ce réseau s'étend à l'échelle des Hauts-de-France depuis le début 2018.

Les objectifs de la constitution de ce réseau sont les suivants :

- recueillir des données afin d'amender le Plan d'Action Campagnol indispensable à la mise en œuvre d'une lutte à base de bromadiolone (arrêté du 14 mai 2014 relatif au contrôle de populations de campagnols nuisibles);
- connaître l'état sanitaire des départements de la Somme, l'Aisne, l'Oise, le Nord et le Pas-de-Calais afin d'alimenter en continu les données concernant les activités du ravageur sur le territoire ;
- confirmer l'espèce nuisible (campagnol des champs ou campagnol terrestre) ;
- suivre dans le temps l'évolution des populations de campagnols (dynamique saisonnière, annuelle et pluriannuelle) ;
- connaître les cultures et les systèmes de cultures les plus à risques. Evaluer les pertes potentielles par culture ;
- proposer des méthodes de luttes, luttes alternatives en priorité ;
- mettre à disposition des formations.

Ce travail est réalisé afin d'alimenter le Plan d'Action de lutte contre les Campagnols nuisibles, qui relate l'état sanitaire de la région face au nuisible, conduisant à la mise en place de la lutte chimique sous couverts de conditions pour certaines situations sanitaires à risques. L'état d'avancement de l'extension du réseau d'observation en Hauts-de-France a fait l'objet d'une présentation lors du CROPSAV Hauts-de-France le 12 juin 2018.

Trois niveaux d'observation sont mis en place afin d'établir l'état sanitaire du territoire :

- le niveau 1** : observations pluriannuelles sur 6 parcelles fixes représentatives du territoire réalisées par l'animateur filière FREDON ;
- le niveau 2** : observations sur parcelles flottantes issues des outils de saisie (Vigiculture et Vgob's) réalisées dans le cadre du BSV ;
- le niveau 3** : observations sur parcelles issues du niveau 2 pour lesquelles des observations régulières sont réalisées par différents partenaires (INRA, FREDON Picardie, UNILASALLE, SRAL, Chambre d'Agriculture Régionale et agriculteurs partenaires) qui complètent les parcelles du niveau 1.

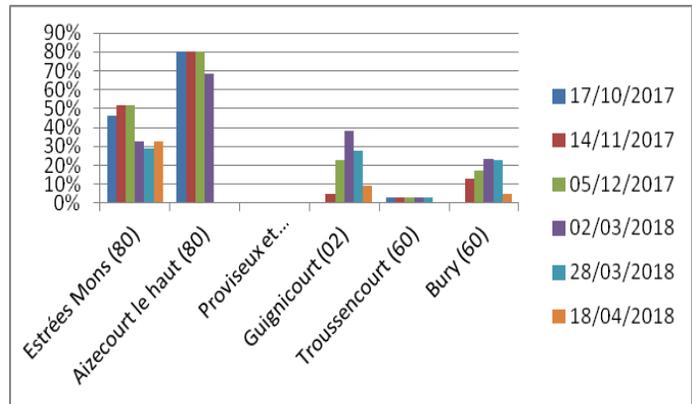
Etat sanitaire à l'échelle des Hauts-de-France :

La campagne 2017-2018 a été une année à pression campagnol modérée. Vingt-quatre parcelles ont été recensées sur l'ensemble du territoire des Hauts de France avec des dégâts observables principalement après les semis de céréales et de betteraves.

Sur les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme :



Photographie n°2 : Mulot sylvestre capturé sur le site d'Aizecourt le Haut (Crédit Photo F.RE.D.O.N. de Picardie)



Graphique n° 2 : Synthèse des indices de présence de campagnols des champs en Picardie

Un suivi de piégeage mis en place sur le site d'Aizecourt le Haut (80) dans une parcelle de betterave sucrière a permis de quantifier le ratio mulot sylvestre/campagnols qui se chiffre à 1 pour 10 (le campagnol est plus présent que le mulot).

Des disparités de populations de campagnols sont observables au niveau Picard. Les cultures présentant les taux d'indices de présences les plus élevés sont notamment les cultures de céréales et de luzerne dont le travail du sol est limité (Cf : Graphique n°2 synthèse ci-dessus).

Sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais :

La mise en œuvre du plan de surveillance des campagnols sur le territoire des départements du Nord et du Pas-de-Calais a été initiée au cours du premier semestre, selon le schéma validé lors de la réunion préparatoire au Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV) du 12 juin dernier. Celui-ci se décompose sur 3 niveaux comme suit :

1) Suivi sur parcelles fixes

- 2 parcelles par département
- objectif recherché : 1 culture annuelle + 1 culture pérenne

2) Suivi de parcelles via des observateurs dans le cadre du BSV (outils de saisie Absence/Présence)

- toutes cultures confondues



→
de bases de
VGOBs' et
Vigicultures

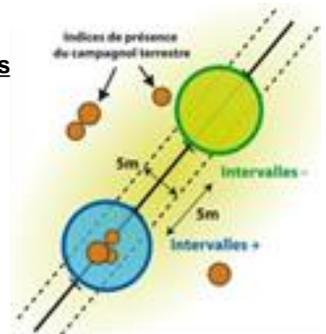


Utilisation
données



3) Suivi de parcelles « ponctuelles » avec comptages réguliers par des observateurs

- 3 par département
- objectif recherché : 1 culture légumière
+ 1 culture pérenne
+ 1 grande culture



Au cours du premier semestre, ces différents suivis ont permis de mettre en évidence la présence de campagnols sur cultures pérennes dans les secteurs du Hainaut, de l'Arrageois, de La Bassée et du Montreuillois. Dans ce dernier, les pourcentages de présence étaient de 10% pour le campagnol des champs et de 48% pour le campagnol terrestre.

Toujours au cours de cette période, aucune remontée de la présence des ravageurs ne nous a été transmise, ni en parcelles de cultures légumières, ni en zone de Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures (JEVI).

Toujours au cours du premier semestre, la recherche de parcelles et d'observateurs s'est opérée en parallèle sur les deux départements et les différentes cultures. Celle-ci se poursuit au cours du second semestre, afin de compléter les différents niveaux où des places sont toujours disponibles.

Une période automnale favorable à l'activité du campagnol : réalisez des comptages :

En ce début de campagne 2018-2019, avec les semis d'automne et les conditions climatiques favorables au ravageur, un certain nombre de cultures pourrait être touché, notamment à proximité des zones où la présence du ravageur a été identifiée lors de la campagne précédente. N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur filière ou à saisir les observations réalisées sur les outils de saisie Vigicultures ou Vgob's.



Dégâts campagnol des champs
(couloirs de circulation - terriers sans tumuli)

Photographie n°3 : Signes d'activité du Campagnol des Champs



Dégâts campagnol terrestre
(terriers avec tumuli)

Photographie n°4 : Signes d'activité du Campagnol Terrestre

Pour tout renseignement contactez:

- ✓ **Nicolas HIMBLOT** au 03 22 33 67 13 ou nhimblot.fredonpic@orange.fr pour les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme
- ✓ **Ludovic TOURNANT** au 03 21 08 62 90 ou ludovic.tournant@fredon-npdc.com pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais

MÉTÉOROLOGIE

Mercredi 3 Octobre



Jeudi 4 Octobre



Vendredi 5 Octobre



Samedi 6 Octobre



Dimanche 7 Octobre



Lundi 8 Octobre



Mardi 9 Octobre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. **Maïs** : B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Lin** : D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Betteraves** : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzeerne** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternové, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :

